

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19797**

### Intitulé

DIPLOVIS : Diplôme visé Diplôme d'études supérieures de gestion et commerce international de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon-Bourgogne

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupe ESC Dijon Bourgogne	Président du Jury, Recteur d'Académie, Directeur du Groupe ESC Dijon-Bourgogne, Groupe ESC Dijon Bourgogne

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

312 Commerce, vente

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la certification est un collaborateur opérationnel menant des activités de commerce et de gestion au sein d'entreprises et d'organisations françaises et internationales. Il pourra accéder à des fonctions d'encadrement supérieur après expérience.

Le titulaire de la certification est capable de :

- Appliquer les fondamentaux de l'économie à l'environnement des entreprises et analyser l'actualité économique et sociétale au niveau mondial
- Mettre en pratique les méthodes et outils de l'analyse marketing pour formaliser une politique marketing et commerciale et appliquer les fondamentaux de la stratégie et du marketing
- Mettre en pratique les techniques financières et juridiques pour les décisions de management
- Utiliser les outils d'aide à la décision et les systèmes d'information et mettre en pratique les outils de gestion pour le management
- Définir, mettre en œuvre, gérer et évaluer un projet et prendre des décisions en équipe dans un environnement concurrentiel
- Être en contact avec le client et comprendre l'importance de la relation client dans l'entreprise, positionner son action dans l'organisation et faire preuve d'autonomie.
- Comprendre et communiquer en langues étrangères, intégrer un environnement international et mettre en pratique la culture des affaires internationales
- Comprendre, communiquer et se comporter dans un environnement international et interculturel tourné vers le management et mettre en pratique les méthodes et outils pour le développement des marchés internationaux.
- Appliquer les fondements éthiques du management et de la responsabilité sociale de l'entreprise

Selon sa spécialisation, le titulaire de la certification est capable de mobiliser les outils spécifiques aux activités du management commercial ou du management international.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés du Diplôme d'études supérieures de gestion et commerce international de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon-Bourgogne ont vocation à intégrer tous les types d'organisation, de la PME-PMI aux groupes nationaux, et notamment les entreprises régionales développant des activités à l'international, dans les secteurs du commerce et de la distribution, de l'industrie, de l'agro-alimentaire, et des services, de la banque et des assurances.

Position hiérarchique : cadre opérationnel, avec accès à des postes d'encadrement supérieur ou de direction après expérience.

Position fonctionnelle : responsable commercial, chargé d'affaires, chargé de projet marketing, responsable de communication, responsable des achats, responsable des approvisionnements, responsable de logistique, responsable administratif.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

D1406 : Management en force de vente

M1703 : Management et gestion de produit

M1701 : Administration des ventes

M1705 : Marketing

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composants de la certification :

En formation initiale, la durée des études est de 6 semestres académiques pour les étudiants intégrant le programme en 1ère année et de 4 semestres académiques pour les étudiants intégrant le programme en 2ème année.

La progression pédagogique du programme sur trois années est la suivante:

Le programme comprend :

Un ensemble de cours fondamentaux, d'approfondissements et de spécialisations, répartis sur deux périodes :

- les deux premières années consacrées à l'acquisition des savoirs fondamentaux, des outils et savoir-faire de l'entreprise, dans les domaines du marketing, de la finance, du droit et du management,
- la troisième année de spécialisation, consacrée à l'acquisition de connaissances et de savoir-faire professionnels adaptés aux métiers du commerce et à la pratique des affaires internationales,  
Un parcours projets et missions, permettant l'appréhension des réalités économiques, sectorielles et culturelles d'un domaine d'activité et la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant,

Trois stages obligatoires :

- un stage de douze semaines minimum à la fin de la 1ère année (découverte de l'entreprise et de son environnement en France ou à l'étranger),
- un stage de douze semaines minimum à la fin de la 2ème année (mission en entreprise, en France ou à l'étranger),
- un stage de douze semaines minimum en fin de 3ème année (mission internationale ou spécialisée en entreprise, en France ou à l'étranger).

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Les membres du jury d'admission sont les suivants : - le Président et Vice-Président, - le représentant du Recteur d'Académie, - le Directeur Général du Groupe, - le Directeur du Programme, - le Directeur Académique et de la Recherche, - le (s) responsable(s) de(s) centres affiliés, - les représentants du monde économique La composition du Jury d'Admission fait l'objet chaque année d'un arrêté du Recteur d'Académie, représentant le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur.
En contrat d'apprentissage	X	Les membres du jury d'admission sont les suivants : - le Président et Vice-Président, - le représentant du Recteur d'Académie, - le Directeur Général du Groupe, - le Directeur du Programme, - le Directeur Académique et de la Recherche, - le (s) responsable(s) de(s) centres affiliés, - les représentants du monde économique La composition du Jury d'Admission fait l'objet chaque année d'un arrêté du Recteur d'Académie, représentant le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur.
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	<p>Quatre membres du corps professoral de l'ESC Dijon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le directeur du Programme d'Etudes Supérieures de Gestion et Commerce International de l'ESC Dijon Bourgogne, Président du Jury,</li> <li>- le directeur académique et de la recherche du Groupe ESC Dijon Bourgogne,</li> <li>- deux professeurs permanents qualifiés dans le domaine de spécialité du candidat et/ou de management des ressources humaines.</li> </ul> <p>Trois membres professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un chef d'entreprise, ancien chef d'entreprise ou cadre dirigeant de haut niveau,</li> <li>- un responsable ou ancien responsable de la fonction Ressources Humaines,</li> <li>- un représentant d'organisme de conseil ou d'ingénierie de formation continue.</li> </ul>
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	<p>Accords de partenariats bilatéraux avec une vingtaine d'Universités partenaires.</p> <p>3 accords de double diplôme</p>

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 8 mars 2001 publié au JO n°64 du 16 mars 2001 et au BOEN n°14 du 5 avril 2001

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 juillet 2011, autorisant l'ESC Dijon-Bourgogne à délivrer un diplôme visé par le Ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche pour 3 ans à compter du 1er septembre 2011 (publié au Bulletin Officiel n°30 du 25 août 2011).

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 24 juillet 2014, autorisant l'ESC Dijon-Bourgogne à délivrer un diplôme visé par le Ministre chargé de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour 5 ans à compter du 1er septembre 2014 (publié au Bulletin Officiel n°33 du 11 septembre 2014).

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Environ 300 étudiants actuellement en cours de formation (année 2013-14) avec des promotions entrantes et sortantes d'environ 100 étudiants par an.

##### Autres sources d'information :

Groupe ESC Dijon-Bourgogne  
29, rue Sambin  
BP 50608  
21006 Dijon Cedex

[site officiel de l'ESC Dijon](#)

##### Lieu(x) de certification :

Groupe ESC Dijon Bourgogne : Bourgogne Franche-Comté - Côte-d'Or ( 21) [Dijon]  
Groupe ESC Dijon-Bourgogne  
29, rue Sambin  
BP 50608  
21006 Dijon Cedex

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Groupe ESC Dijon-Bourgogne

29, rue Sambin  
BP 50608  
21006 Dijon Cedex

**Historique de la certification :**